

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 1^{er} Février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Arlette BUZARE, Mme Laëtitia MELOIS, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Philippe-Jacques BLESBOIS à Françoise BALLESTER
Alain DESGRE à Joël DANIEL
Mme Annette FREOUX à Marylise FOIDART
Jacques GREVES à Christian GUEGUEN
Jean-Jacques MARTEIL à Hugues DEVAUX-MARKOV
Annaïg MESTRIC à Arlette BUZARE
Estelle MORIO à Bernard BASTIER

Secrétaire : Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	25 Janvier 2024
Date de l'affichage	26 Janvier 2024
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	26
Nombre de votants	33

2024 04 Redadeg 2024 – Participation et achat de km

Rapporteur : J. Daniel

La Redadeg, la course-relais pour la langue bretonne, est un évènement qui a lieu tous les deux ans.

Ainsi en 2024, 2222 km seront parcourus de la pointe du Raz jusqu'à Morlaix du vendredi 17 au samedi 25 mai 2024. 9 jours et nuits où, sans discontinuer, le témoin, symbole de la langue bretonne et de sa transmission, passera de main en main en traversant le territoire breton.

La Redadeg passera sur la commune de Guidel le 19 mai vers 04h57.

Afin de soutenir des projets en Breton, la Redadeg fait financer des kms de la course par des particuliers, associations, collectivités territoriales, entreprises... (Depuis 2008, 1 million d'euros ont ainsi été redistribués permettant de financer 56 projets).

Le prix du km s'élève à 350 € pour les communes de plus de 3 000 habitants.

Afin de soutenir cette manifestation et les valeurs qu'elle porte, il est proposé au Conseil municipal d'acheter 2 km pour un montant total de 700 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 25 janvier 2024,

AUTORISE l'achat de 2km de course au titre de la Redadeg pour un montant de 700 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 2 Février 2024
Le Maire,
Joël DANIEL

